

ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU
11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte relative à la **demande de permis unique de la S.A. ECOCLAVIS, Gagelstraat 2 à 8200 BRUGGE (St-Andries), en vue de la construction et de l'exploitation d'un atelier pour la préparation d'aliments congelés pour animaux domestiques avec bureaux et cabine HT, Porte des Bâisseurs à 7730 ESTAIMPUIS, sur les parcelles cadastrées section A n° 265K, 267A et 265F.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 20/03/2023.

Date de l'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
15/03/2023	20/03/2023	Administration Communale d'Estaimpuis 03/04/2023 de 8 h à 9 h	Administration Communale d'Estaimpuis Rue de Berne 4 7730 LEERS-NORD alexandre.deconinck@estaimpuis.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ainsi que le lundi jusque 20 heures, au Service Urbanisme de l'Administration Communale d'Estaimpuis, uniquement sur rendez-vous, Tél. 056/48.13.72.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- **du demandeur, Monsieur Pierre KEMSEKE, gsm : 0479/62.01.71**
- **du Fonctionnaire Technique : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Département des Permis et Autorisations, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11).**
- **du Fonctionnaire Délégué : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11).**

Par le Collège :

La Directrice Générale,

BREYNE Virginie

Le Bourgmestre,

SENESAEL Daniel